

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° DELIB\_2023\_17

L'an deux mil vingt-trois, le 03 avril, le Conseil Municipal de la commune de Montélier, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M. VALLON Bernard.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 27

Date de convocation du Conseil Municipal : 28/03/2023

Présents : MM. VALLON, VARACCA, GREGOIRE, JULIEN, BOINOT, AUBERT, GUILHOT, BRUNET, CALLEJA, LAURENT, ESTEVES, HERVIOU, VIOSSAT,

Mmes BLANC Christine, GLAZKOFF, BLANC Françoise, RACHON, MAIRE, RIVATON, PACHOUD

Excusés ayant donné pouvoir : Mmes NAZZI (Pouvoir à ESTEVES Christian), COUTURIER (Pouvoir à VARACCA Henri)

Excusés : M. DELOLY, Mmes PERROT, TANIOS, ORAND, LAURENCO

Secrétaire de séance : M. ESTEVES Christian

**Objet : Budget annexe prévisionnel 2023 - OAP Route de Valence**

*Domaine d'intervention : 7.1- Finances locales – Décisions budgétaires*

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur le projet de budget annexe prévisionnel correspondant à l'urbanisation de l'OAP Route de Valence pour l'année 2023.

Le **budget annexe**, pour l'exercice 2023, est équilibré en recettes et dépenses aux montants de : 3 618 935,33 euros (H.T.) en section de fonctionnement et 2 847 470.96 euros (H.T.) en section d'investissement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- d'adopter le budget primitif du budget annexe proposé pour l'exercice 2023 au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement et au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- Autorise le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an que dessus.

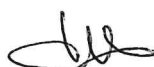
Vote pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Montélier, le 04/04/2023

Le Maire,



Bernard VALLON, (Drôme)

